

Les bonnes pratiques



On ne le répètera jamais assez : le bois est une source d'énergie formidable !

C'est la 1^{re} source d'énergie renouvelable consommée en France, à la fois disponible en quantité dans notre région et créatrice d'emplois. De plus, le bois apporte chaleur et confort.

À cet égard, il s'inscrit complètement dans le **Plan Climat de l'Eurométropole de Strasbourg**.

Néanmoins, même utilisé avec un appareil moderne et performant, il devient une source importante de pollution de l'air si quelques bonnes pratiques ne sont pas respectées.

L'utilisation de combustibles performants



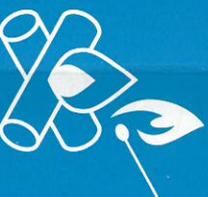
Sont préconisées :

- les bûches de feuillu dense (fournissent plus d'énergie et plus d'autonomie à votre appareil)
- un bois bûche sec, ayant séché 2 ans dans un abri ventilé et isolé du sol
- des granulés et plaquettes labellisés et adaptés à l'appareil utilisé

À éviter absolument

- le bois de mauvaise qualité, traité ou enduit de vernis ; les cartons et magazines
- le bois humide, source de mauvais rendement, d'encrassage et de pollution

L'allumage du feu par le haut



Contrairement aux idées reçues, pour obtenir une meilleure combustion et moins polluer, mieux vaut allumer un feu par le haut :

- on dépose les bûches en bas
- on dispose le petit bois par-dessus
- on allume ensuite le feu par le haut en se servant d'un kit d'allumage

L'entretien de votre installation



Entretien convenablement votre installation garanti sa longévité et est indispensable pour votre sécurité.

Au quotidien, il convient d'assurer la propreté de votre appareil.

Un ramonage doit obligatoirement être effectué par un professionnel deux fois par an.